

Commune de Villers-en-Cauchies

BULLETIN MUNICIPAL



Été-Automne 2012

Table des matières

N° de page :

1.	LE MOT DU MAIRE	3
2.	FINANCES - BUDGET COMMUNAL	4
	• Affectation des résultats.....	4
	• Budget 2012.....	4
	• Taxes locales 2012.....	6
3.	FINANCES - BUDGET SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT	6
	• Affectation des résultats.....	6
	• Budget 2012.....	6
	• Détermination du prix de l'eau et de la redevance assainissement.....	7
4.	TRAVAUX.....	7
	• Église - mise en sécurité de la sacristie	7
	• Église - réfection des vitraux	7
	• Accueil périscolaire - pose de stores et d'une porte de secours.....	8
	• Accueil périscolaire - réparation du mur de clôture.	8
	• Salle des sports - création d'un local de rangement.	9
	• Carrefour du monument aux morts - potelets	9
	• Rénovation des rues de VERDUN, Léon GAMBETTA, Émile ZOLA.....	9
	• Cimetière – pose de potelets	11
	• Cimetière – installation d'un jardin du souvenir.....	11
5.	TRAVAUX ET OPÉRATIONS DIVERSES - SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT.....	12
	• Mission de recherche de fuites.	12
	• Bornes d'incendie.....	12
	• Renforcement de la défense incendie.	13
6.	INTERCOMMUNALITÉ – COLLECTE DES DÉCHETS	13
	• Maintenance et renouvellement des poubelles.....	15
7.	FESTIVITÉS et SORTIES.....	15
	• Salon de peintures d'art - édition 2012.....	15
	• Concert de printemps.....	15
	• Parcours du cœur.....	16
	• Repas des Aînés.....	16
	• Loto	17
	• Fête du travail 1 ^{er} Mai 2012	17
	• Cérémonie du 8 Mai	18
	• Fêtes des mères	18
	• Sortie des Aînés.....	18
	• Voyage des jeunes.....	19
	• Concours des maisons fleuries	19
	• Fête nationale.....	19
	• Festivités de la 1 ^{ère} ducasse	20
8.	INFORMATIONS DIVERSES.....	21
	• Pharmacies de garde	21
	• Prochaines festivités.....	21
	• État civil	21
	• Résultats des dernières élections	21
	• Opération tranquillité vacances	22
	• Tarifs des services 2012	23
	• Horaires du bureau de poste.....	23
	• Chiens errants ou en laisse	23
	• ERDF.....	23
	• GrDF	24
	• Centre antipoison.....	24
	• Cantine périscolaire.....	24
	• Garderie périscolaire	24
	• Ouverture estivale de la mairie	24

1. LE MOT DU MAIRE



Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chères Villersaises, chers Villersois,

Pour les uns, les vacances sont déjà terminées. Pour d'autres, elles commencent en ce début du mois d'août. Force est de constater que le soleil n'a pas toujours été au rendez-vous jusqu'à présent, gâchant les loisirs de certains, ruinant plus ou moins le travail des jardiniers et des agriculteurs, ternissant, pour bon nombre d'entre nous, un moral déjà entamé par les affres de la crise.

En dépit de tout cela, la pause estivale va faire du bien à un très grand nombre d'entre nous. Nous avons besoin de suspendre, l'espace d'un moment, le cours habituel de notre existence pour prendre le temps, tout simplement.

L'« été » doit rester un temps de respiration propice pour évacuer le stress de l'année, pour se ressourcer et pour vivre toutes choses nouvelles !

Il n'est pas forcément nécessaire de s'envoler vers le Sud ou toute autre destination lointaine pour s'évader. Certains y arrivent en restant chez eux, mais un changement de décor contribue souvent à se détacher des préoccupations quotidiennes. Le simple fait d'éteindre votre téléphone cellulaire et d'ouvrir un livre sous un arbre dans un parc constitue une escapade idéale ! Quelques petites excursions et activités agréables, une promenade en auto sans but précis... tout cela peut devenir une aventure amusante pour toute la famille.

Ce sont ces petits moments de bonheur, de partage et de répit que je vous souhaite et qui vous permettront d'affronter avec sérénité la rentrée de septembre.

Votre Maire
Pascal DUEZ

2. FINANCES - BUDGET COMMUNAL

- AFFECTATION DES RÉSULTATS**

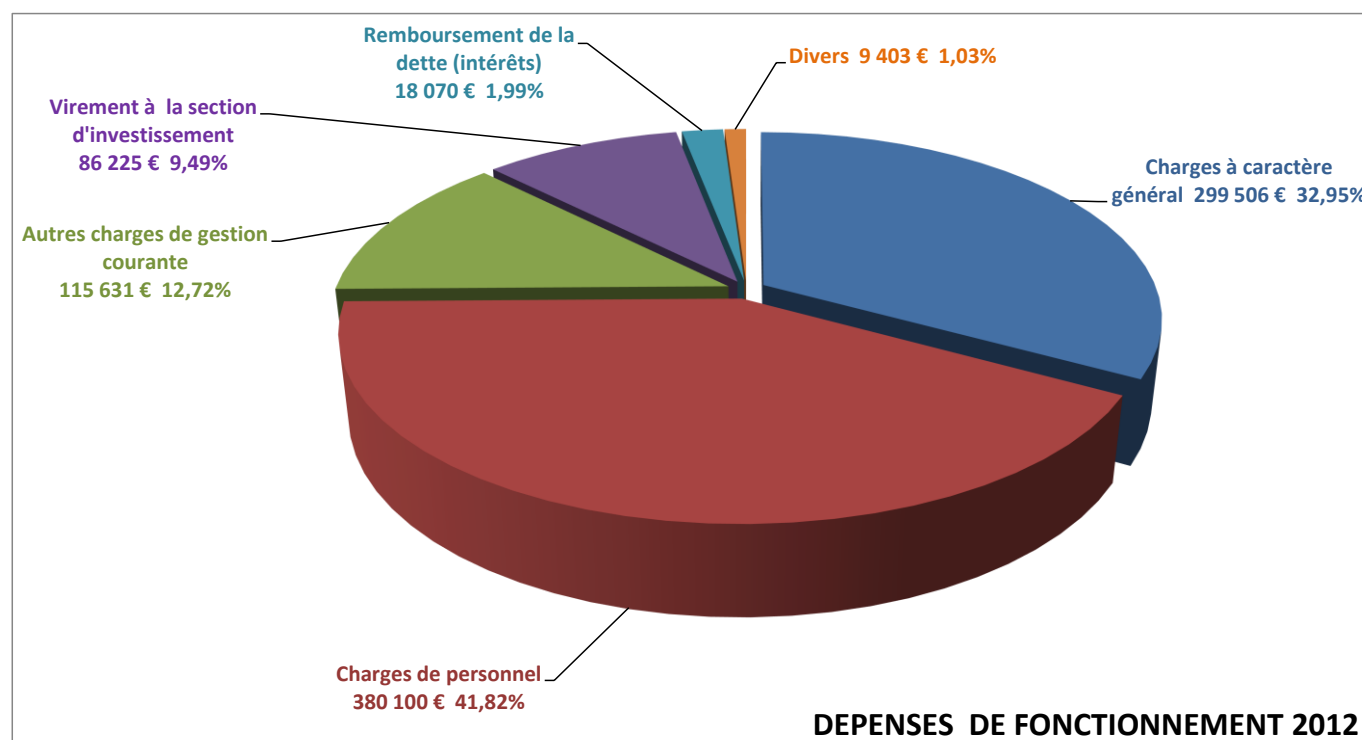
Suite à l'adoption du compte administratif 2011, le Conseil Municipal a décidé d'affecter la somme de 134 093,81 € à l'article 1068, section d'investissement et la somme de 91 463,93 € à l'article 002, section de fonctionnement.

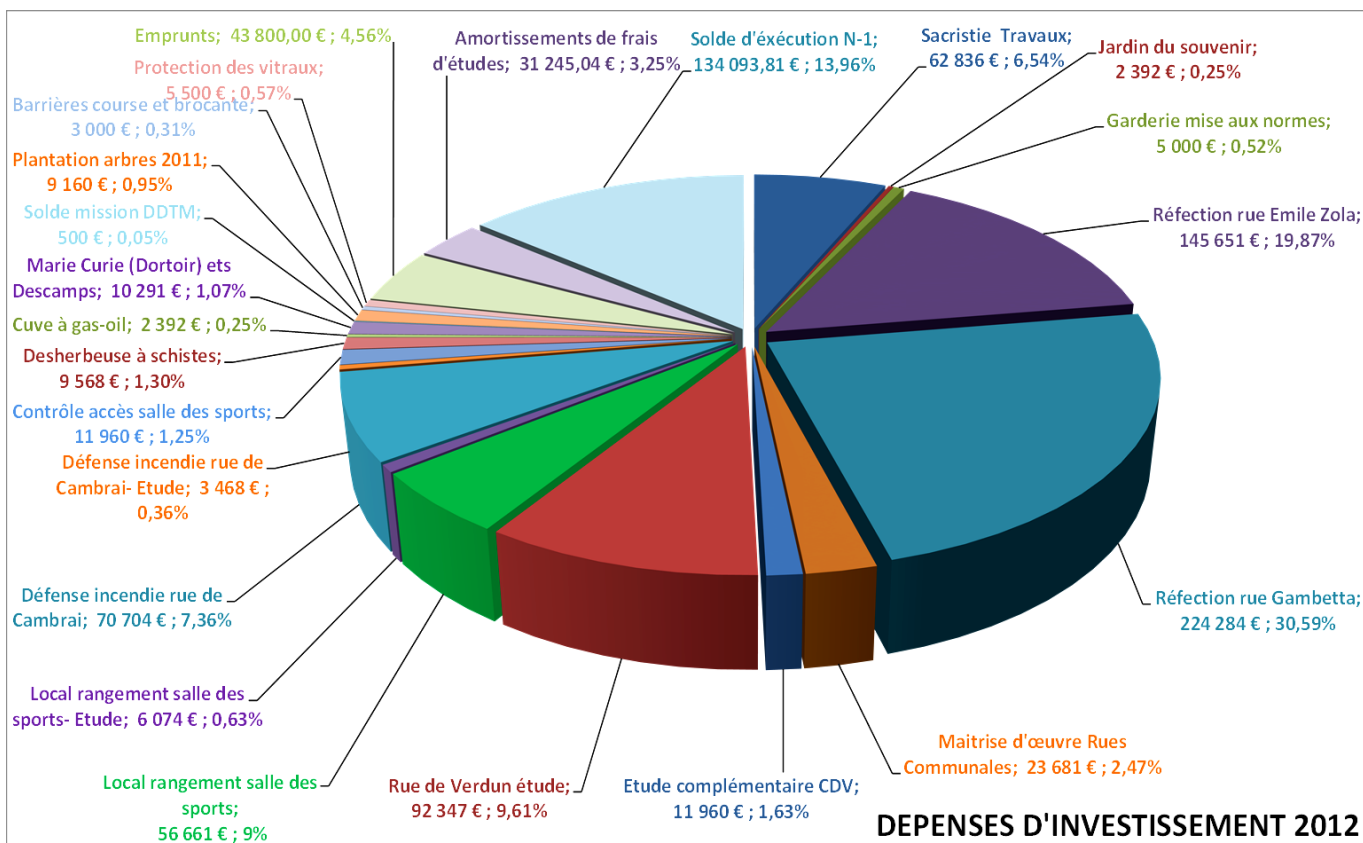
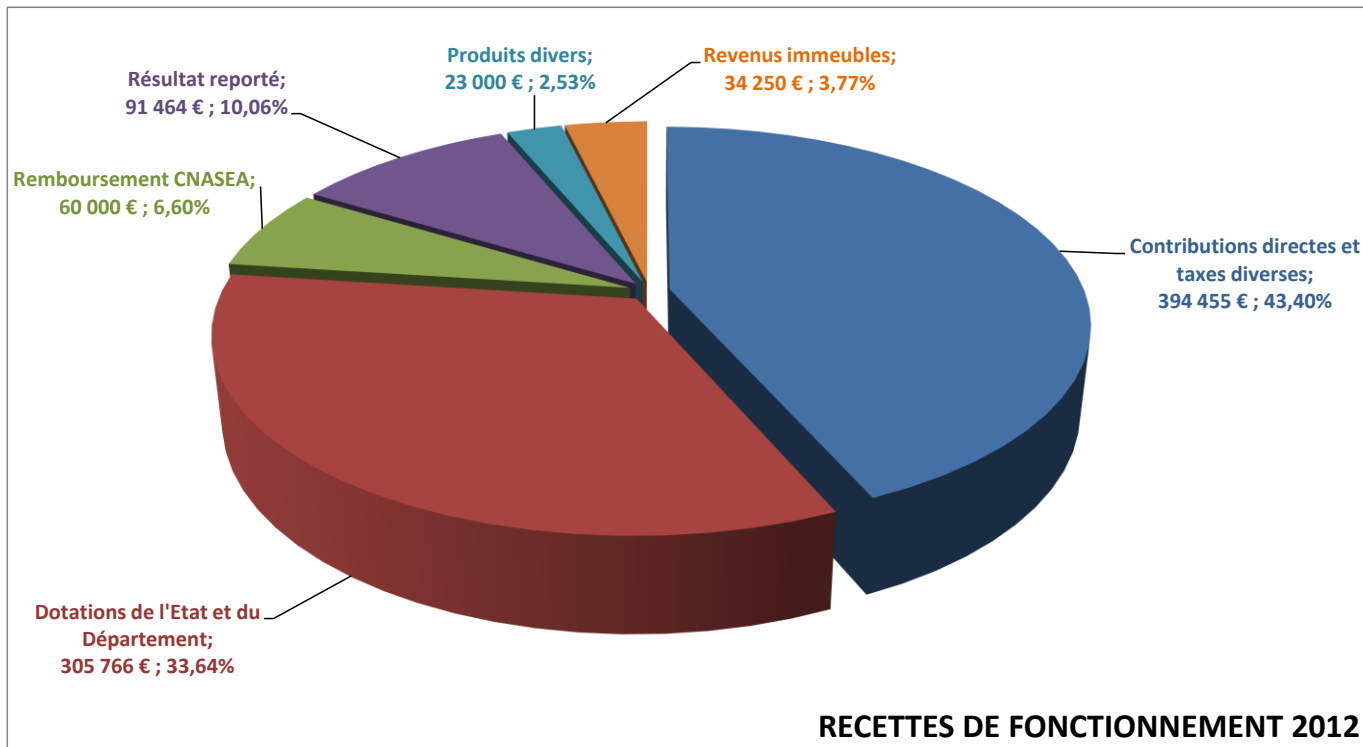
- BUDGET 2012**

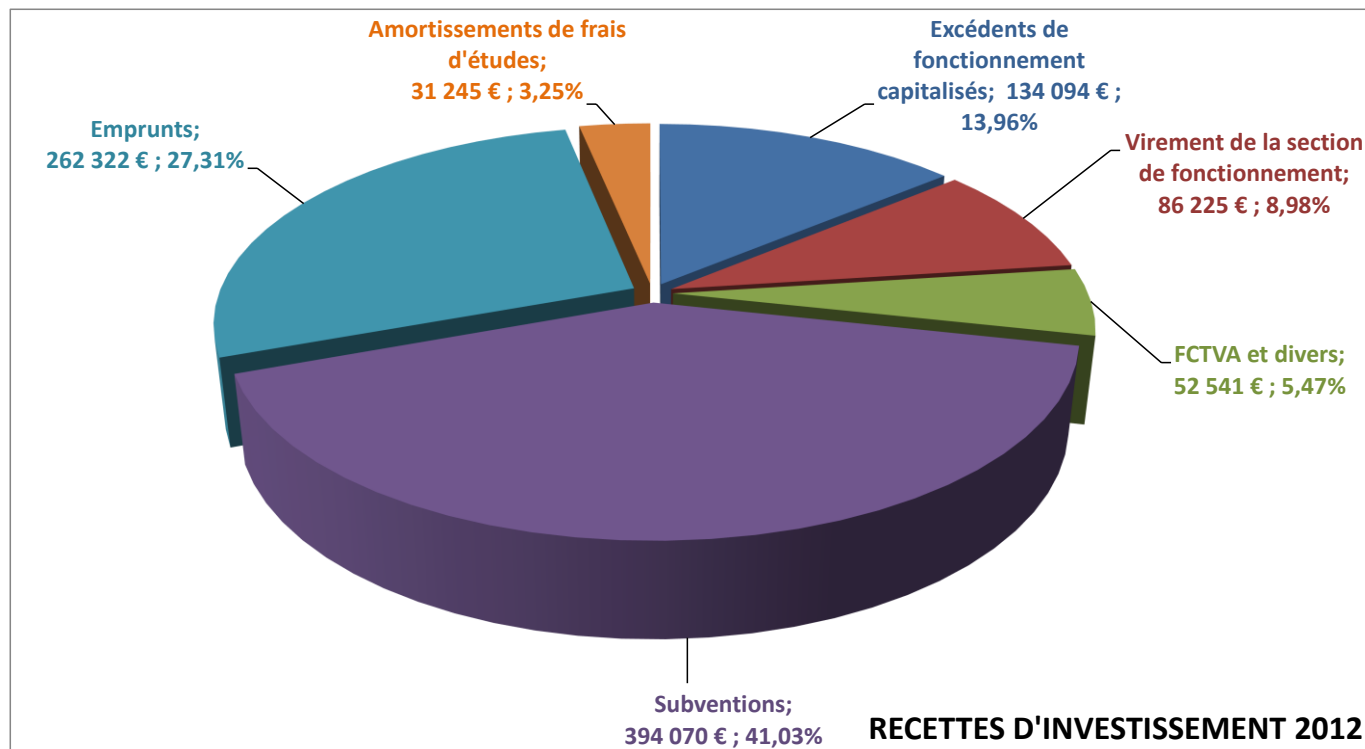
Le budget primitif est l'état comptable prévisionnel des dépenses et des recettes de la commune pour une période d'un an. Il constitue le seul tour d'horizon global de l'action municipale de l'année. Après l'adoption du compte administratif et du compte de gestion du receveur 2011, le Conseil Municipal a délibéré, le 30 mars dernier, en faveur du budget communal 2012 qui s'équilibre, en recettes et dépenses, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2012 (voir graphique d'autre part)	MONTANT
RECETTES	908 935,00 €
DÉPENSES	908 935,00 €
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	86 224,77 €

SECTION D'INVESTISSEMENT 2012 (voir graphique d'autre part)	MONTANT
RECETTES	960 496,32 €
DÉPENSES	960 496,32 €







- **TAXES LOCALES 2012**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition qui s'établissent, comme suit, au titre de l'année 2012 :

Taxe d'habitation	10,50 %
Foncier bâti	16,21 %
Foncier non bâti	46,67 %

3. FINANCES - BUDGET SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT

- **AFFECTATION DES RÉSULTATS**

Suite à l'adoption du compte administratif de l'exercice 2011, le Conseil Municipal a décidé d'affecter la somme de 129,14 € à l'article 1068, section d'investissement et la somme de 144 172,90 € à l'article 002, section de fonctionnement.

- **BUDGET 2012**

Après l'adoption du compte administratif et du compte de gestion du receveur 2011, le Conseil Municipal a délibéré, le 30 mars dernier, en faveur du budget 2012 du service des eaux et de l'assainissement qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2012	MONTANT
RECETTES	260 687,90 €
DÉPENSES	260 687,90 €
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	135 372,74 €

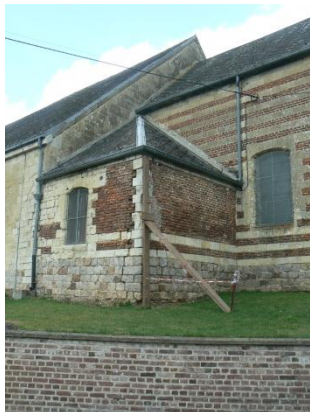
SECTION D'INVESTISSEMENT 2012	MONTANT
RECETTES	810 667,50 €
DÉPENSES	810 667,50 €

- **DÉTERMINATION DU PRIX DE L'EAU ET DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT.**

Le prix de vente de l'eau communale a été maintenu, à l'unanimité, à 1,37 € HT/m³. La redevance assainissement a été fixée à 1,30 € HT.

4. TRAVAUX

- **ÉGLISE - MISE EN SÉCURITÉ DE LA SACRISTIE**



La dernière phase précédant les travaux vient de se terminer. Lors de la réunion de conseil municipal du 7 juin 2012, les élus ont choisi, en s'appuyant sur les recommandations de M. Vincent BRUNELLE, Architecte en Chef des Monuments Historiques, les entreprises qui se chargeront de la restauration de la sacristie. Cette opération sera subventionnée à hauteur de 80 % par le Département du Nord et le Conseil Régional. Le chantier doit débiter à l'automne prochain. Ont ainsi été désignées :

Lot	Entreprises	Montant € HT	Montant € TTC
1 - maçonnerie	M.C.C.M.	25 511,02	30 511,19
2 - charpente/couverture	René CARRE	12 070,34	14 436,13

- **ÉGLISE - RÉFECTION DES VITRAUX**



Suite aux dégradations survenues en juillet 2011, une première phase de travaux avait été engagée, en décembre de la même année, pour protéger les vitraux de l'église communale. Dernièrement, ceux qui avaient été endommagés ont été déposés et transportés à Amiens dans l'atelier Claude BARRE en mai dernier.

Les réparations devraient durer six mois.

- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - POSE DE STORES ET D'UNE PORTE DE SECOURS.**



Quelques travaux de sécurité et de confort ont été réalisés à l'accueil périscolaire « 1,2,3 soleil » sis place Roger Salengro. Afin de protéger du soleil les enfants qui mangent à la cantine et le personnel communal, des stores ont été posés par l'entreprise « MENUISERIE AUBERTOISE » dans la salle de restauration et dans la cuisine.

Coût de l'opération : 2 753,10 € HT (3 292,71 € TTC).

Par ailleurs, une porte de secours aux normes a été installée dans le couloir du même bâtiment par la société ALUBAT pour un montant total de 3 641,00 € HT soit 4 354,64 € TTC.

- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - RÉPARATION DU MUR DE CLÔTURE.**

Tous les murs de clôture de l'accueil périscolaire sont en mauvais état puisqu'ils n'avaient pas fait l'objet de travaux depuis longtemps. Mais l'un d'entre eux l'était plus que les autres.

En l'absence de joints solides, l'appareillage de briques ne tenait encore que grâce à un lierre vigoureux. La végétation a d'abord été méthodiquement arrachée, nécessitant ensuite l'intervention de l'équipe technique pour éviter que le mur ne s'écroule.

En avril-mai dernier, M. Joël LERICHE a procédé aux travaux de consolidation. Bien entendu, malgré cette opération de mise en sécurité, il restera beaucoup à faire pour rénover l'ensemble.



- **SALLE DES SPORTS - CRÉATION D'UN LOCAL DE RANGEMENT.**



Le dossier avance bien. Après ouverture des plis et jugement des offres, les élus viennent de choisir les entreprises qui interviendront sur le chantier de construction du local de rangement de la salle des sports (délibération du 24 juillet 2012). Pour le lot n° 1 (gros œuvre, charpente et couverture, menuiseries, ...), il s'agit du groupement VILLERS BOIS.

Quant au lot n° 2 (électricité), il revient à la société LEFEBVRE ELEC. Pilotés par M. André DUFOUR, Architecte, les travaux commenceront à l'automne, à une date non fixée à ce jour.

- **CARREFOUR DU MONUMENT AUX MORTS - POTELETS**

Depuis longtemps déjà, le stationnement illicite au carrefour du monument aux Morts pose d'énormes problèmes de sécurité. Les efforts de sensibilisation étant restés infructueux, les élus ont décidé de faire poser des potelets. Une première opération a été réalisée par le personnel communal, de part et d'autre du stop de la rue de Verdun.

Dans un proche avenir, d'autres potelets seront installés dans une partie de la rue LA FAYETTE. L'objectif est d'amener les automobilistes à se garer sur la place Roger Salengro qui est bien souvent vide.



- **RÉNOVATION DES RUES DE VERDUN, LÉON GAMBETTA, ÉMILE ZOLA**

La municipalité est confrontée à plusieurs problématiques:

- inondations dans le centre du village ;
- phénomène de ruissellement et d'érosion des terres agricoles ;
- inadaptation du réseau d'assainissement, et dégradation du milieu naturel ;
- vétusté du réseau d'eau potable et impossibilité de protéger le captage actuel ;
- cadre de vie à améliorer, absence de commerces de proximité, de zones récréatives ou boisées.

Forts de ce constat, les élus, en collaboration étroite avec les services de l'État, du Département du Nord et de l'Agence de l'Eau ont décidé de lancer en 2008 un programme d'études ambitieux afin de définir une stratégie d'aménagement cohérente pour la commune, dans le cadre de l'élaboration d'un plan local d'urbanisme et d'une étude FDAN. (Études financées à 80 % par le département du Nord)

L'étude cadre de vie a diagnostiqué plusieurs points négatifs et déterminé un programme de travaux. L'étude de gestion des eaux pluviales a analysé finement le fonctionnement hydraulique de l'ensemble du territoire de la commune et a déterminé un programme de travaux qui visent à réduire les rejets dans le milieu naturel et le phénomène d'inondation. S'agissant de la rue de Verdun le bureau d'études a préconisé la mise en place d'une chaussée réservoir d'une capacité de 400 à 800 m³ selon les possibilités d'infiltration.

Compte tenu que le département du Nord réalise en 2013 une opération du plan routier départemental par la mise hors gel de la RD 45 (522 k€ ht), rue de SAINT AUBERT, la municipalité a étudié l'opportunité d'améliorer sensiblement le cadre de vie de cet axe en accompagnant les travaux.

Un bureau d'études a donc été missionné pour cette rue, il s'agit du cabinet DELVAUX de Le Quesnoy pour la partie cadre de vie et le bureau SNC LAVALLIN pour la partie travaux.

Parallèlement à cela, la municipalité désire rénover deux petites rues communales, qui sont fortement dégradées et qui ont fait l'objet d'une pétition des riverains.

En plus d'un programme d'amélioration du cadre de vie rue de Verdun (500 k€), une opération d'effacement des réseaux est prévue qui va rayonner jusqu'au aux alentours de l'église, et de la rue Gambetta. En effet, le Syndicat Intercommunal de l'Énergie du Cambrésis apporte son concours en subventionnant à **91 %** l'enfouissement des réseaux électriques à hauteur de 400 k€ ht. Le conseil municipal a donc judicieusement décidé de compléter le programme de travaux de la rue de VERDUN par celui de la rue Léon GAMBETTA (440 k€ ht) et la rue Émile ZOLA (249 k€ ht).

Un autre bureau d'études a été missionné pour ces deux rues, il s'agit de cible VRD de Marcoing.

Au final, Il est donc envisagé la rénovation totale de ces trois rues avec une opération globale d'amélioration du cadre de vie par l'emploi de matériaux qualitatifs, un effacement des réseaux (enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, rénovation de l'éclairage public), l'éradication des branchements en plomb du réseau d'eau potable, avec en plus pour la rue de Verdun la mise en place d'une chaussée réservoir (350 k€ ht).

Il s'agit d'une réelle opportunité, c'est donc un projet **global et cohérent** de rénovation complète et d'amélioration du cadre de vie qui a été déposé et pour lequel il est sollicité la subvention au titre du Fonds Départemental pour l'Aménagement du Nord ainsi que différents partenaires auprès desquels des dossiers ont été déposés :

- Département du Nord (Gestion des eaux, trottoirs)
- SIDEC
- Agence de l'eau
- Communauté d'Agglomération de Cambrai
- Réserve parlementaire
- ADEME

Sous réserve d'accord des différents financeurs, les travaux pourraient débuter fin 2012 pour les rues Léon GAMBETTA et Émile ZOLA et courant 2013 pour la rue de VERDUN.

Des réunions publiques seront programmées par les différents bureaux d'études afin de présenter les projets et de répondre aux différentes questions des riverains qui seront informés en continu.

- CIMETIÈRE – POSE DE POTELETS



Il y a quelques mois, la Municipalité a créé une pelouse arborée sur la parcelle attenante au cimetière. Malheureusement, certains automobilistes avaient pris la mauvaise habitude d’empiéter sur cet espace vert.

Pour éviter tout nouveau débordement, des potelets en bois ont été installés, en mai dernier, par le personnel communal.

- CIMETIÈRE – INSTALLATION D’UN JARDIN DU SOUVENIR



Tombes, caves urnes, columbarium sont déjà existants dans le cimetière. Bien qu’elle n’y soit pas légalement obligée, la Municipalité a tenu à créer, en complément, un jardin du souvenir. Cet emplacement est spécialement affecté, à titre gratuit, à la dispersion des cendres pour les personnes qui en ont manifesté la volonté. Les travaux ont été réalisés par la société GOSSET en juillet dernier. Le jardin du Souvenir est désormais mis à disposition selon les modalités exposées ci-dessous :

Article 1 : Conformément aux articles R.2213-39 et R.2223-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, les cendres des défunts peuvent être dispersées au Jardin du Souvenir. Cette cérémonie s’effectuera obligatoirement en présence d’un représentant de la famille et d’un agent communal habilité, après autorisation délivrée par la Mairie.

Le Jardin du Souvenir sera accessible aux conditions définies à l’article 2. Chaque dispersion sera inscrite sur un registre tenu en Mairie.

Article 2 : La dispersion des cendres est autorisée, dans les conditions fixées par l'article 1 du présent règlement, pour des personnes :

- domiciliées à VILLERS-EN-CAUCHIES alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune.
- non domiciliées dans la commune mais ayant droit à l'inhumation dans une concession familiale.

Article 3 : Tous ornements et attributs funéraires sont prohibés sur les bordures de la pelouse ou les galets de dispersion du jardin du souvenir, à l'exception du jour de la dispersion des cendres. Le dépôt temporaire de fleurs est autorisé, les familles se chargeant d'enlever celles qui sont fanées.

ARTICLE 4 : Le secrétariat de la Mairie et l'agent habilité sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'application du présent règlement.

5. TRAVAUX ET OPÉRATIONS DIVERSES - SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT



- **MISSION DE RECHERCHE DE FUITES.**

En France, la moitié du réseau d'eau potable est antérieure à 1972 avec beaucoup de tuyaux en fonte grise ou en acier, des matières qui favorisent les fuites. Celui de Villers date de 1928 et sa grande vétusté explique l'importance des pertes. Une partie de l'eau potable, captée et taxée, retourne dans le milieu naturel avant même d'être acheminée jusqu'à sa destination finale. En plus du gaspillage, ces fuites provoquent des baisses de pression, détériorent les chaussées et peuvent contaminer les réseaux par de l'eau polluée. Consciente du problème, la Municipalité

travaille, depuis 2008, à l'amélioration des performances du réseau communal d'eau potable. Cette année encore, la société AQUA FUITE + a été missionnée pour assurer, en divers points du village, la recherches de fuites par différentes techniques de détection (notamment la prélocalisation acoustique) qui ont permis de mettre en œuvre des plans d'actions : réparation, réhabilitation par chemisage ou gainage,...

- **BORNES D'INCENDIE.**

Une borne d'incendie, sise dans la résidence La Houblonnière, rue Louis ARAGON, était totalement défailante. Pour des raisons de sécurité, son changement a été commandé en urgence auprès de la société AQUA FUITE +. Les travaux ont été effectués courant juillet. Montant de l'opération :

Montant H. T. : 3.584,50 €

TVA : 702,56 €

Montant T. T. C. : 4.287,06 €



- **RENFORCEMENT DE LA DÉFENSE INCENDIE.**



Les travaux de renforcement de la défense incendie prévus dans la rue de Cambrai (implantation d'un réservoir de 120 m³ face à la mairie) seront exécutés par l'entreprise DESCAMPS TP en septembre prochain. Une réunion de travail avec le bureau d'études CIBLES VRD (Masnières) est prévue le 29 août pour régler les derniers détails avant le lancement du chantier. À court terme, les pompiers pourront ainsi bénéficier d'une réserve d'eau suffisante pour juguler efficacement les incendies qui pourraient se déclarer dans ce secteur du village.

6. INTERCOMMUNALITÉ – COLLECTE DES DÉCHETS

La communauté d'Agglomération de Cambrai (C.A.C.) dispose de certaines compétences déléguées par les communes membres pour réaliser des projets d'envergure (développement économique, habitat, politique de la ville, accompagnement de l'État dans ses actions pour le développement de l'enseignement supérieur, résorption des zones d'ombre (TIC) et d'autres encore dont environnement et cadre de vie). **C'est sous ce dernier aspect que les habitants de Villers appréhendent le plus directement les actions de la C.A.C. au travers de la collecte des déchets.** En voici une courte synthèse extraite du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

La collecte sélective (hebdomadaire), celle des encombrants (annuelle), celle du verre dans les points d'apport volontaire (régulière) sont réalisées par SITA Nord, prestataire de services pour la Communauté d'Agglomération de Cambrai dont fait partie notre commune. En complément, les habitants de Villers peuvent se rendre à la déchèterie de Saint-Aubert pour se débarrasser de bon nombre de déchets et utiliser également le compostage.

- **Point sur les différentes collectes effectuées dans la commune (2011)**

Collecte des ordures ménagères

Communes	Tonnage 2011
Anneux	70,87
Awoingt	162,31
Cagnoncles	149,45
Cambrai	9 484,71
Cantaing sur Escaut	129,45
Cauroir	159,17
Escaudoevres	984,45
Flesquières	80,30
Fontaine Notre Dame	486,08
Iwuy	1 008,16
Marcoing	540,37
Naves	178,03
Neuville St Rémy	1 083,32
Niergnies	148,31
Noyelles sur Escaut	222,04
Proville	1 009,88
Raillencourt Ste Olle	690,11
Ribécourt la Tour	110,30
Rieux en Cambrésis	427,21
Rumilly en Cambrésis	426,07
Sailly lez Cambrai	139,45
Séranvillers-Forenville	86,59
Villers en Cauchies	354,63
Wambaix	92,30
TOTAL	18 223,57

Collecte des encombrants

Communes	Fréquence	Tonnage 2010
Anneux	1 fois par an	4,78
Awoingt	2 fois par an	19,30
Cagnoncles	1 fois par an	13,94
Cambrai	3 fois par an	870,38
Cantaing sur Escaut	1 fois par an	7,56
Cauroir	1 fois par an	15,90
Escaudoevres	3 fois par an	75,61
Flesquières	1 fois par an	8,58
Fontaine Notre Dame	2 fois par an	29,72
Iwuy	1 fois par an	50,22
Marcoing	1 fois par an	17,58
Naves	1 fois par an	17,80
Neuville St Rémy	2 fois par an	25,18
Niergnies	2 fois par an	12,10
Noyelles sur Escaut	1 fois par an	8,52
Proville	3 fois par an	55,50
Raillencourt Ste Olle	2 fois par an	48,54
Ribécourt la Tour	1 fois par an	7,72
Rieux en Cambrésis	1 fois par an	11,82
Rumilly en Cambrésis	1 fois par an	21,64
Sailly lez Cambrai	1 fois par an	7,14
Séranvillers-Forenville	2 fois par an	4,70
Villers en Cauchies	1 fois par an	6,54
Wambaix	1 fois par an	8,66
TOTAL		1 349,43

Pour l'année 2011, 1 330,36 tonnes d'encombrants ont été ramassées sur les 24 communes de la CAC, soit 20,97 kg/an/habitant, soit une baisse de 19,07 tonnes par rapport à 2010.

- **Collecte du verre**

3 colonnes, alimentées par apports volontaires, sont implantées sur la commune. Elles sont vidées autant que de besoin, en moyenne à raison de 17 fois par an soit pour l'année 2011 26,5 tonnes collectées, sachant que les Villersois(es) ont également la possibilité de se débarrasser du verre par le biais des bacs verts ou en déchèterie.

- **Fonctionnement de la déchèterie**

Par convention entre la C.A.C. et le S.I.A.V.E.D., la déchèterie de Saint-Aubert est accessible à tous les habitants de Villers sur présentation d'un justificatif de domicile, pour y déposer leurs déchets gratuitement, dans la limite de 1 m³ par jour. L'accès est interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.

Les déchets acceptés sur ce site sont les suivants :

Zone de quai :	Zone Déchets Ménagers Spéciaux :
Gravats	Batteries
Encombrants	Amiante-ciment
Ferrailles	Pneus VL
Papiers-cartons	Piles
Bois	Bidons
Déchets verts	Huile de moteur

Les apports des particuliers sont limités à 3m³ du lundi au jeudi et à 1m³ du vendredi au dimanche (sauf les gravats et l'amiante-ciment 1m³ du lundi au dimanche). L'accès à la déchèterie est interdit aux particuliers utilisant des véhicules de type fourgon ou camion benne, sauf autorisations exceptionnelles de passage ponctuel pour des cas de force majeure uniquement.

		Horaires d'hiver (Novembre à Février)	Horaires d'été (Mars à Octobre)
Saint-Aubert	Lundi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h00	9h00 - 12h00 13h00 - 19h00
	Mardi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h00	9h00 - 12h00 13h00 - 19h00
	Mercredi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h00	9h00 - 12h00 13h00 - 19h00
	Jeudi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h00	9h00 - 12h00 13h00 - 19h00
	Vendredi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h00	9h00 - 12h00 13h00 - 19h00
	Samedi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h00	9h00 - 12h00 13h00 - 19h00
	Dimanche	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00

NB : les horaires ci-dessus sont les horaires en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012.

- **MAINTENANCE ET RENOUELEMENT DES POUBELLES**



Réparations et renouvellement des poubelles (2011)	Quantitatif
Nouvelle Dotation	17
Changement de capacité	13
Brûlés-Vandalisés	0
Vol-Disparu-Avalé	5
Détérioré	2
Couvercle cassé	30

Pour mémoire, les demandes de réparations ou de remplacement de poubelle(s) sont à formuler directement à La Communauté d'Agglomération de Cambrai qui dispose de la compétence enlèvement et traitement des déchets. Pour ce faire, il suffit de téléphoner au **03-27-72-40-09** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00 (voir éco-guide).

7. FESTIVITÉS et SORTIES

- **SALON DE PEINTURES D'ART - ÉDITION 2012**



Les 4, 5 et 6 février dernier, pour la deuxième année consécutive, la commune a accueilli, dans la salle des fêtes, une grande exposition de peintures, organisée par M. Jean-Gérard NEVE, Président de l'association « la palette amicale ». Les œuvres réalisées par des amateurs de talent étaient de grande qualité et ont été appréciées à leur juste valeur par un public moins nombreux à cause des intempéries hivernales mais toujours aussi enthousiaste. Parmi les visiteurs se trouvait M^{me} Delphine BATAILLE, Sénatrice du Nord et Conseillère

Générale du canton. Compte tenu du succès remporté et qui dépasse de loin les frontières du Cambrésis, cette manifestation culturelle sera reconduite en 2013.

- **CONCERT DE PRINTEMPS**

Le samedi 18 février dernier a eu lieu le concert anticipé de printemps. Initialement prévu à l'église, cette manifestation culturelle s'est finalement déroulée, en raison d'une panne de chauffage, à la salle des fêtes.

Le programme de la soirée musicale était particulièrement riche.

En ouverture, l'harmonie municipale exécuta, avec maestria, six morceaux de musique qui tinrent en haleine un auditoire nombreux et mélomane. À la demande du public, un septième vint couronner une prestation de grande qualité que M. Michel BAUDRY, Président, avait volontairement écourtée pour laisser une place de choix aux invités du jour, la chorale cambrésienne Guillaume DU FAY.



Au nombre de quarante, les choristes ont interprété, tour à tour, des chants européens tirés des registres profanes et religieux. Ils entonnèrent notamment une mélodie du XIII^e siècle, le « Gaude, mater polonia », un extrait du chœur des esclaves tiré de la « flûte enchantée » (Mozart - XVIII^e siècle), « le tilleul » (Schubert - XIX^e siècle) et l'« Ave Maria » (A. Van den Plas). La variété du répertoire et la qualité de l'interprétation confirmèrent, si besoin est, toute l'étendue du talent de cet ensemble vocal dont le rayonnement dépasse les frontières du Cambrésis.

Entouré de M. Christian BATAILLE (Député) et de M^{me} Delphine BATAILLE (Sénatrice du Nord et Conseillère Générale du canton), M. le Maire présenta les félicitations de la Municipalité à tous les artistes. M^{me} Marcelle DELOFFRE, accompagnée de M. Michel BAUDRY, remit ensuite un cadeau et une composition florale au chef de chœur, M^{me} Françoise MONIEZ avant d'inviter l'ensemble des personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

- **PARCOURS DU CŒUR**

Depuis 1975, le parcours du cœur est un rendez-vous incontournable à l'échelle nationale. Placés cette année, sous le patronage de trois ministères (Éducation nationale, Jeunesse et Vie associative/Sports/Travail, Emploi et Santé), les Parcours du Cœur sont aujourd'hui la plus grande opération de prévention-santé en France. Cette campagne de prévention nationale est essentielle car elle permet de sensibiliser le public qui témoigne, par ailleurs, d'un intérêt croissant pour les questions de santé et notamment les maladies cardiovasculaires. Son déploiement tant dans les villages, que les villes ou grandes agglomérations démultiplie son impact d'année en année.

Le dimanche 1^{er} avril dernier, la Municipalité s'est, à nouveau, associée à cette manifestation, en proposant aux Villersois(es) plusieurs parcours de marche. Chacun a ainsi pu choisir, selon sa forme et sa motivation, celui qui lui convenait le mieux et parcourir, à son rythme, les quelques kilomètres qu'il s'était imposés pour la bonne cause. Tout s'est bien déroulé. Les participants se sont fait plaisir en profitant d'un moment de détente qui leur a permis, entre autres, de découvrir la campagne du Cambrésis sous une belle lumière printanière.



- **REPAS DES AÎNÉS**



Institué en 1965, le banquet des aînés est un rendez-vous incontournable pour beaucoup de nos Anciens. La Municipalité n'a pas failli à la tradition en l'organisant le dimanche 15 avril dernier. À la suite du mot d'accueil prononcé par M. le maire, les élus ont mis à l'honneur les doyens et doyennes de l'assemblée (Marie-Louise DUEZ, Georges MARQUAILLE, Emilie et Roland BOURLET). Aussitôt après, l'orchestre Jean-Pierre WDOWCZICK a pris le relais et communiqué, à la salle entière, sa joie d'être sur scène. Ce moment de bonheur partagé ne pouvait se concevoir sans un délicieux repas préparé et servi impeccablement par le traiteur « LES OLIVIERS ». Tout était

réuni pour que la journée se déroule le mieux du monde.

- **LOTO**



Le 11 mars dernier, l'association « VILLERS EN FÊTE », présidée par Mme Evelyne LEROY, a organisé, à la salle des fêtes, un loto qui a connu une plus grande affluence que les deux premières années. Une rangée supplémentaire de tables et des chaises a d'ailleurs été ajoutée, dans l'urgence, pour accueillir les nouveaux venus. Les tirages se sont succédés tout au long de l'après-midi dans une ambiance toujours conviviale même si une certaine effervescence se faisant sentir lorsque les lots les plus importants étaient en jeu. Les gagnants furent nombreux. Parmi les plus chanceux, Mme Pierrette LAGOUGE (Villers) qui remporta un bon d'achat de 300,00 € et Mme COZZO (Cambrai) un autre de 500,00 €. Au-delà même de la forte participation enregistrée, tout a concouru à la réussite de cette manifestation, notamment la motivation et le savoir-faire des bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs efforts. Qu'ils soient remerciés pour leur aide aussi précieuse que désintéressée.

Loto	Bilan financier
Recette brute	4 216,00 €
Dépenses	3 263,00 €
Bénéfices nets	953,00 €

- **FÊTE DU TRAVAIL 1^{ER} MAI 2012**

Le 1^{er} mai dernier, conformément à la tradition établie depuis longtemps à VILLERS, M. le Maire et le Conseil Municipal ont accueilli, au pied du monument aux Morts, des Villersois(es) méritants(es) pour une remise officielle du diplôme et de la médaille du travail. 4 salariés ont ainsi été mis à l'honneur au titre de la promotion 2012 :

1. M^{me} Régine LETERME (échelon ARGENT)
2. M^{me} Catherine DUBOIS-DEBRUYNE (échelons OR et GRAND OR)
3. M. Daniel MUTTE (échelon OR)
4. M^{me} Monique BERA-DESSAINT (échelon GRAND OR)



La Municipalité renouvelle aux récipiendaires ses sincères félicitations.



- **CÉRÉMONIE DU 8 MAI**

Le 8 mai dernier, le 67^e anniversaire de la victoire de 1945 a été célébré solennellement. À cette occasion, M. le Maire a rendu un hommage appuyé à toutes les victimes, civiles et militaires, de la seconde guerre mondiale et plus généralement à celles de tous les conflits, passés et présents, dans lesquels la France a été impliquée.

Cette manifestation patriotique fut aussi l'occasion d'honorer un ancien combattant d'Algérie, **M. Serge DREUMONT**. Devant la stèle A.F.N, M. Henri DELAVAL, officier honoraire de gendarmerie, lui a remis officiellement, au nom du Président de la République et du grand chancelier de la légion d'honneur, la **médaille militaire** (une des décorations françaises les plus prestigieuses).

La Municipalité renouvelle ses félicitations au récipiendaire qui est également titulaire de la croix de la valeur militaire pour sa bravoure au cours des « opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord ».



- **FÊTES DES MÈRES**



Pour la cinquième année consécutive, la Municipalité a tenu à fêter dignement toutes les mamans du village, qu'elles aient encore charge d'enfant(s) ou non. Le samedi 2 juin 2012, celles-ci ont été reçues à la salle des fêtes où M. le Maire leur a rendu hommage avant que ne leur soit distribué un cadeau en témoignage de toute la considération que leur porte la Municipalité.

- **SORTIE DES AÎNÉS**

Le samedi 16 juin dernier a eu lieu la première sortie des Aînés. C'est dans un département voisin du notre,



l'Aisne, que nos Anciens passèrent une journée bien remplie. La matinée fut réservée à une visite instructive d'une miellerie durant laquelle le guide fit découvrir, à un auditoire très attentif, les secrets de l'apiculture.

Le reste de la journée se passa, aux abords de la forêt, à la ferme des Michettes, entre Coucy-le-Château et Guny. Dans une ambiance champêtre, nos Aînés se sont consacrés sans restriction à la danse et ont dégusté des produits du terroir, cuisinés

sur place, notamment le fameux cochon à la broche qui a laissé de bons souvenirs. Un grand moment de convivialité que chaque participant espère renouveler au plus vite.



- **VOYAGE DES JEUNES**

Le samedi 16 juin dernier a eu lieu la sortie estivale réservée aux Jeunes du village. Pour la première fois depuis 2008, la Municipalité avait organisé une journée récréative près d'Ypres en Belgique, au parc de Bellewaerde qui offre la particularité de faire coexister de nombreuses attractions et des enclos animaliers où le public peut approcher, en toute sécurité, des animaux exotiques. Grâce à une météo clémente, une cinquantaine de jeunes ont profité pleinement de quelques heures de détente, de rire et de sensations fortes tout en restant au contact de la nature. Une très bonne journée et une bonne bouffée d'oxygène pour tout le monde.

- **CONCOURS DES MAISONS FLEURIES**

Le mardi 10 juillet 2012, les membres du comité se sont déplacés dans la commune pour passer en revue les aménagements floraux des Villersois(es) inscrits au concours des maisons fleuries. Quatre critères (qualité, quantité, diversité, harmonie) ont été utilisés pour noter les participants qui contribuent, au travers de leur passion, à améliorer le cadre de vie et mettre des couleurs à notre village. La remise des prix aura lieu, à la salle des fêtes, le dimanche 30 septembre 2012 lors du concert d'automne.



- **FÊTE NATIONALE**



Cela fait cette année 223 ans que les murs de la Bastille ont été ébranlés par un immense soulèvement populaire. 223 ans que sur l'amas de pierre d'une prison d'État s'est construit l'édifice républicain qui nous réunit dans une même communauté de valeurs et d'aspirations. Cet événement comporte sa part de légendes et de mythes. Les murs de la Bastille n'ont pas été démantelés en un jour, un beau mardi 14 juillet 1789. Il faudra plus de temps au mouvement révolutionnaire pour venir à bout de ce symbole de l'Ancien régime. Y a-t-il seulement quelqu'un qui comprit, le 14 juillet, la portée de cet événement extraordinaire, qui allait initier de grands courants transformateurs en Europe ? On peut en douter. Vous connaissez peut-être l'anecdote : dans le carnet personnel de Louis

XVI, sous la date du 14 juillet, figure un seul mot : « rien ». Rien de notable. Rien à signaler ! L'acte fondateur de la Révolution française n'est pas apparu, sur le moment, avec l'évidence qu'il présente aujourd'hui.

Et pourtant l'ombre portée de ce 14 juillet est immense et considérable. Parce qu'elle a débuté un bouleversement profond des mentalités : c'est non seulement le jour où le peuple français s'est révolté contre

une oppression, mais c'est encore le jour où ce peuple a pris conscience de lui-même et de ses facultés : les Français se sont reconnus comme force agissante, communauté de valeurs et porteurs d'un projet de société que résume magnifiquement la devise de la République : Liberté, Egalité, Fraternité.

Ce sont ces valeurs qui continuent de vivre en nous et de symboliser notre communauté de destin. Ce sont ces valeurs que M. le Maire a mis en exergue dans son discours, après avoir déposé une gerbe en l'honneur de tous les « enfants de Villers » morts pour la France en 1914/18, en 1939/45 et en Indochine. Compte tenu d'une météo particulièrement désastreuse, la cérémonie a pris fin après le lâcher de pigeons (réalisé avec la précieuse collaboration de la société colombophile) et le vin d'honneur offert par la Municipalité.

- **FESTIVITÉS DE LA 1^{ÈRE} DUCASSE**

En parallèle avec la traditionnelle fête foraine, les festivités de la première ducasse ont battu leur plein. Le samedi 29 juillet dernier, la Municipalité avait organisé une petite soirée sur le thème du feu avec, au programme, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifices qui furent appréciés.



Le lendemain, ce fut au tour de l'harmonie municipale de Villers et de Saulzoir d'offrir un concert de haute qualité en la salle des fêtes sous la direction de M. Alain MERESSE et de Mme Stéphanie LEMAIRE. Les personnes présentes ont pu apprécier quelques nouveautés dans un répertoire allant de RAY VENTURA à la chanteuse ADELE. À l'issue du concert, le verre de l'amitié fut servi par la municipalité. Le prochain concert aura lieu le Dimanche 30 Septembre 2012

La pelouse du terrain de football étant en cours de remise en état, le match séniors Haspres-Villers-en-Cauchies, prévu le lundi 30 juillet, a été annulé. En revanche, la course cycliste « Souvenir René Carré » s'est déroulée sans encombre le 31 après-midi. 67 cyclistes se sont alignés sur la ligne de départ. Face à un peloton composé de nombreux coureurs de haut niveau, Alexandre DEFRETIN (CC Nogent-sur-Oise) s'est adjugé la victoire. Après avoir parcouru 13 tours d'un circuit de 9,1 km, soit une distance de 118,3 km, il s'est imposé devant Florian DERIAUX (ESEG Douai). Alexandre DEFRETIN succède à Aurélien THILLOY (ESEG Douai) au palmarès de cette épreuve toutes catégories organisée par la municipalité de Villers-en-Cauchies, le CC Cambrai et l'Association Villers-en-Fête. La Municipalité présente ses sincères remerciements à tous ceux (signaleurs, association « vélo santé », sponsors, ...) qui ont contribué à la réussite de cette manifestation suivie par un public nombreux.



8. INFORMATIONS DIVERSES

- PHARMACIES DE GARDE



Pour connaître le nom des pharmaciens de garde, il faut désormais consulter **SERVIGARDES**, par téléphone (0 825 742 030) ou par internet (www.servigardes.fr).

- PROCHAINES FESTIVITÉS



Septembre : (2^e ducasse)- 29, fêtes foraines - 30, concert avec la musique municipale et remise des prix du concours des maisons fleuries.

Octobre : 1^{er} et 2, fêtes foraines (2^e ducasse) - 7, brocante et exposition de voitures anciennes/pièces détachées auto-moto - 10, 2^e sortie des Aînés - 27, repas du F.C.V.

Novembre : 11, commémoration de l'armistice de 1918 - 25, repas organisé par les « Amis de ma Maison ».

Décembre : 7 et 8, Téléthon organisé par Villers en fête - 8, fête de Sainte-Cécile par l'harmonie - 31, repas de la Saint-Sylvestre organisé par Villers en fête.

- ÉTAT CIVIL

Le décès de M^{me} Yvonne DELSARTE-DELCROIX (intervenue le 18 octobre dernier) n'avait pas été repris dans le précédent bulletin d'informations municipal (rubrique état civil 2011). Le service municipal de l'état civil présente ses excuses à la famille.

- RÉSULTATS DES DERNIÈRES ÉLECTIONS

Élections Présidentielles 2012

	<u>1^{er} tour</u>	<u>2^{ème} tour</u>		<u>1^{er} tour</u>	<u>2^{ème} tour</u>
Inscrits	929	929	JOLY	3	
Votants	791	776	LE PEN	213	
Exprimés	781	729	SARKOZY	148	308
Nuls	10	47	MÉLENCHON	112	
			POUTOU	5	
			ARTHAUD	5	
			CHEMINADE	1	
			BAYROU	49	
			DUPONT-AIGNAN	21	
			HOLLANDE	224	421

	<u>1^{er} tour</u>	<u>2^{ème} tour</u>		<u>1^{er} tour</u>	<u>2^{ème} tour</u>
Inscrits	929	929	COURNUT	8	
Votants	548	568	JOLY	1	
Exprimés	539	541	BAUDOUX	59	
			CAUCHY	71	
			BATAILLE	237	316
			LEVÊQUE	108	225
			SACERDOT	2	
			LE GONIDEC	1	
			WILMOTTE	43	
			BERNIER	3	

- **OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

PEUR DE PARTIR EN VACANCES ?



L'opération « tranquillité vacances » est opérationnelle tout au long de l'année mais est renforcée plus particulièrement durant les vacances scolaires grâce à une grande mobilisation des forces de l'ordre. C'est un service gratuit.

Pour profiter de ce dispositif en milieu rural, il suffit de contacter, quelques temps avant le départ en vacances, la gendarmerie la plus proche pour déposer une demande de surveillance de votre habitation. De manière aléatoire, les services de gendarmerie passeront, de jour comme de nuit, pour assurer un contrôle particulier des logements signalés. En cas de retour anticipé, il faut prévenir immédiatement la gendarmerie pour éviter toute méprise.

Une précision de taille : l'opération Tranquillité vacances ne garantit pas le risque zéro. C'est un dispositif supplémentaire pour limiter la recrudescence des cambriolages. Il ne dispense pas les résidents de prendre quelques précautions élémentaires :

- Mettre ses bijoux et objets de valeur en lieu sûr après les avoir photographiés. Ne pas oublier de noter leur numéro de série.
- Ne jamais conserver de fortes sommes d'argent et des cartes bancaires chez soi.
- Demander à des voisins de passer régulièrement pour qu'il y ait toujours des signes de vie dans l'habitation (enlèvement des prospectus publicitaires de la boîte aux lettres).
- Verrouiller soigneusement toutes les issues, y compris les baies coulissantes.
- Fermer le portail de la propriété pour rendre plus difficile l'accès à la maison.

- **TARIFS DES SERVICES 2012**

Locations et services accueil périscolaire	Tarifs Villers-en-Cauchies	Tarifs Extérieurs
Salle des fêtes	Communicable en mairie	Communicable en mairie
Salle de réception	Communicable en mairie	Communicable en mairie
Cantine	2,90 €/repas	2,90 €/repas
Garderie	10,40 €/carton (10 heures)	10,40 €/carton (10 heures)

- **HORAIRES DU BUREAU DE POSTE**



L'ouverture du bureau de poste est fixée aux jours et heures suivants :

Du mardi au vendredi : 14 h 00 à 16 h 30

Samedi : 9 H 00 à 11 h 30

- **CHIENS ERRANTS OU EN LAISSE**

Périodiquement, des chiens divaguent dans la commune. Outre les déjections qu'ils sèment un peu partout, notamment dans des secteurs très passants, ces animaux errants représentent un véritable danger et pourraient causer des accidents graves. Pour des raisons de sécurité et de propreté, tout animal en liberté sera capturé et acheminé directement vers le refuge de la S.D.A. (Estourmel) où les propriétaires pourront le récupérer après avoir remboursé les dépenses occasionnées pour son accueil.

Par ailleurs, il est demandé aux propriétaires qui promènent leur(s) chien(s) en laisse de bien vouloir ramasser les déjections de leur animal pour laisser propre le domaine public.

L'article 102-5 du Règlement Sanitaire type, prescrit que "les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des voisins".

Il faut également savoir qu'il existe un règlement sanitaire départemental qui proscrit tout bruit gênant et par bruit gênant, le Ministère de la Santé entend tout bruit qui dépasse de 5 dB le jour et de 3 dB la nuit, le niveau de bruit ambiant.

- **ERDF**



Pour tout problème technique électrique, le numéro d'appel est dorénavant le 09 726 750 59.

- GRDF



En cas de problème ou d'odeur de gaz, contactez 7/7 j et 24/24 h le numéro vert d'urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Centre
Antipoison
Nord Pas-de-Calais Picardie Haute-Normandie

0800 59 59 59



- CENTRE ANTIPOISON

Le centre antipoison interrégional (Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Haute Normandie) de Lille (C.H.R.U., 5 avenue Oscar Lambret 59037 Lille cedex) vous informe qu'il passe au vert : **0 800 59 59 59**, nouveau numéro d'appel gratuit, depuis tous les postes téléphoniques. A composer en cas d'urgence.

- CANTINE PÉRISCOLAIRE

En prévision de la rentrée scolaire, merci de déposer vos tickets de cantine, en mairie pour le vendredi 31 août 2012.



- GARDERIE PÉRISCOLAIRE



En prévision de la rentrée scolaire, merci de déposer vos bulletins d'inscription à la garderie, en mairie pour le vendredi 31 août 2012.

- OUVERTURE ESTIVALE DE LA MAIRIE



**EN RAISON DES CONGES DU PERSONNEL ADMINISTRATIF,
LA MAIRIE SERA FERMEE
TOUS LES APRES-MIDIS ET TOUS LES SAMEDIS MATINS DURANT LE MOIS D'AOÛT.**